

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 40000

présenté par

Mme Bergé, Mme Cariou, M. Mesnier, M. Poulliat, Mme Brugnera, M. Rouillard, Mme Pételle, Mme Calvez, Mme Valetta Ardisson, Mme Bureau-Bonnard, M. Sorre, Mme Guerel, M. Bois, M. Testé, Mme Piron, Mme Brulebois, Mme Provendier, Mme Cazarian, M. Simian, M. Zulesi, Mme Sylla, Mme Magne et Mme Romeiro Dias

ARTICLE 16

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.